



PÉTITION CONTRE L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ÉOLIENNES À NESLE-ET-MASSOULT

Pétition déposée en Mairie de Nesle-et-Massoult – Mars 2026

Nous, habitants de Nesle-et-Massoult, exprimons notre vive opposition aux projets d'implantation d'éoliennes qui menacent directement notre cadre de vie, nos paysages, la biodiversité et la valorisation de notre commune.

Notre village est aujourd'hui confronté à une accumulation sans précédent de projets éoliens:

- **8 éoliennes à Laignes**, à la limite nord de notre commune, dont la construction doit débuter en mars 2026.
- **4 éoliennes en projet à Nesle-et-Massoult**, portées par la société Abo Energy, à la demande de quatre propriétaires/exploitants agricoles, **qui seraient les seuls bénéficiaires de cette installation et dont trois n'habitent pas dans notre commune.**

Nous sommes contre ce projet !

Ces quatre nouvelles éoliennes sont des monstres de 220 mètres de haut en bout de pale, à peine moins hautes que la Tour Eiffel !

Elles seraient implantées devant celles de Laignes, donc encore plus près de Nesle-et-Massoult, **à seulement 1 à 2 kilomètres de nos habitations**. Elles seraient visibles à la fois de Nesle et de Massoult et viendraient saturer encore davantage notre horizon et transformer durablement notre environnement quotidien.

À cela s'ajoutent les projets situés tout autour de nous, à seulement quelques kilomètres :

- Un projet à l'ouest, entre Nesle et Planay, dans le bois de la Buchaille, sur les communes de Savoisy et Fontaines les Sèches ;
- Un autre projet entre Cestre et Verdonnet.

Cette accumulation crée une véritable **ceinture industrielle éolienne** autour de Nesle-et-Massoult. Il ne s'agit plus d'une implantation ponctuelle, mais d'une **saturation complète de notre espace visuel et paysager**. Nos panoramas ouverts, caractéristiques de notre territoire rural, seraient définitivement altérés.

Nous rappelons également la proximité immédiate du périmètre d'extension du **Parc national de forêts**, qui s'est toujours montré farouchement opposé à toute implantation d'énergies renouvelables industrielles dans son environnement proche. **Comment justifier une telle concentration d'infrastructures à quelques kilomètres d'un espace naturel protégé reconnu au niveau national ?**



Au-delà de l'impact paysager, les conséquences économiques, environnementales et sociales sont majeures :

- **Atteinte à la valeur de nos biens immobiliers** : la présence d'éoliennes à 1 ou 2 kilomètres des habitations constitue un facteur dissuasif évident pour de futurs acquéreurs et diminue donc automatiquement la valeur de nos habitations.
- **Atteinte au droit de propriété** : des habitants qui n'ont rien demandé subiraient directement les conséquences d'installations décidées au bénéfice financier de quelques propriétaires fonciers.
- **Risque accru de désertification et de vieillissement** : dans des villages déjà fragiles, toute dégradation du cadre de vie peut décourager l'installation de nouvelles familles et accélérer le déclin démographique.
- **Impact négatif sur la biodiversité** : comme pour chacun de ces projets, l'impact sur la faune est évident, avec un risque particulier pour le Milan Royal et le Milan Noir, espèces protégées très présentes sur notre territoire.

Si la Communauté de Communes (CCM) et la commune peuvent percevoir des retombées financières, celles-ci ne doivent pas primer sur l'intérêt général des habitants, ni sur la préservation durable de notre cadre de vie.

Nous ne refusons pas la transition énergétique. Mais celle-ci ne peut se faire au prix d'une industrialisation et d'une défiguration massives de nos campagnes, sans considération pour ceux qui y vivent à l'année.

Nous demandons:

- L'abandon du projet des 4 éoliennes à Nesle-et-Massoult ;
- Une réévaluation globale de l'impact cumulé des projets de Laignes, Savoisy et Verdonnet ;
- La prise en compte réelle de l'avis des habitants ;
- La protection durable de nos paysages et de notre patrimoine rural.

Préservez notre cadre de vie, notre patrimoine et l'avenir de nos villages.

Non à la saturation éolienne autour de Nesle-et-Massoult !

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Date, Signature: